

SURENDETTEMENT

En parler et se faire aider

Le surendettement n'est pas une maladie honteuse, ni une fatalité. Il peut toucher n'importe qui et il est alors essentiel d'en parler et de se faire aider. Claudine et Dominique ont eu le bon réflexe : sur les conseils d'AGRICA, ils se sont tournés vers CRÉSUS qui les aide à retrouver un équilibre financier. **Témoignage.**



« Il y a des moments dans la vie où tout vous tombe dessus en même temps. Il y a un an, mon mari a eu un accident du travail ; son doigt est passé dans une machine. Il est ouvrier de série dans une entreprise qui fait des merrains, destinés à la fabrication de fûts de vin. Son entreprise a subi la crise de plein fouet et son salaire a fortement diminué. Nous n'arrivions plus à payer nos loyers, notre voiture a été saisie. Nous avons cinq enfants à charge et nos



« Sans l'aide de CRÉSUS, nous n'aurions pas eu le courage de monter un dossier de surendettement auprès de la Banque de France. »

Dominique et Claudine, mariés et parents de 5 enfants, accompagnés par CRÉSUS.



Le dossier de surendettement déposé par Dominique et Claudine, avec l'aide de CRÉSUS, a été accepté.

ainés ne trouvent pas de travail. Je savais qu'AGRICA pouvait aider les personnes en difficulté, car nous avions sollicité une aide financière il y a quelques années pour faire face à des factures d'électricité exorbitantes. Cette fois, compte tenu de notre situation plus délicate, AGRICA nous a orientés vers CRÉSUS, une association qui accompagne les ménages en difficulté financière. Nous avons été très bien accueillis au téléphone par une conseillère, qui a pris connaissance de notre situation.

Écoute et conseil

Au vu des factures et documents que nous lui avons envoyés, elle nous a conseillé de déposer un dossier de surendettement auprès de la Banque de France. Pendant deux heures au téléphone, nous avons rempli le dossier ensemble : elle m'a expliqué ce qu'il fallait écrire, quelles cases cocher, quels documents joindre. Sans son aide, nous n'aurions pas eu le courage de monter un dossier. D'abord parce que c'est très compliqué, mais aussi par gêne. C'est elle qui nous a convaincus qu'il n'y avait pas de honte à avoir et que cet



« Nous sommes toujours en contact avec notre conseillère CRÉSUS. Elle nous appelle tous les mois pour faire le point. »



accompagnement est ce qui pouvait nous arriver de mieux. La réponse de la Banque de France est arrivée très vite : un mois après l'avoir déposé, notre dossier était jugé recevable. La Banque de France a élaboré un plan de remboursement sur deux ans, qui débutera en mars 2015. Ce plan prévoit un échelonnement du paiement de nos dettes, loyers non payés et crédit de notre voiture.

Nous sommes toujours en contact avec notre conseillère CRÉSUS. Elle nous appelle tous les mois pour faire le point. En attendant que le plan ne commence, elle nous a conseillé de demander une avance sur loyer et de payer les nouvelles factures qui arrivent. Le tunnel est long, mais nous avons bon espoir qu'avec l'aide de CRÉSUS, nous en sortirons bientôt. »

CRÉSUS EN CHIFFRES

180 000
consultations réalisées / an

43 000
nouveaux ménages accompagnés / an

118
personnes identifiées et orientées par AGRICA



Retrouvez l'interview de Jean-Louis Kiehl, Président de CRÉSUS sur www.youtube.com/GroupeAGRICA

DES SOLUTIONS EXISTENT

Qu'est-ce qu'est le surendettement ?

Une personne est surendettée quand elle n'arrive plus, malgré ses efforts, à payer ses dettes personnelles. 4 % des familles françaises sont touchées par le surendettement.

En quoi consiste le partenariat d'AGRICA avec CRÉSUS ?

Depuis 2013, AGRICA a mis en place un partenariat avec l'association CRÉSUS, qui accompagne les ménages en difficulté financière depuis 1992. Grâce à ce partenariat, les personnes identifiées par AGRICA comme étant en situation de surendettement ou menacées de l'être, sont très rapidement orientées vers CRÉSUS, afin de trouver des solutions. L'association compte plus de 600 bénévoles qui sont d'anciens avocats et banquiers, juristes et experts patrimoniaux.

Concrètement ?

Si vous êtes en situation de surendettement ou de mal-endettement, nous pouvons vous apporter :

- un soutien budgétaire, juridique et financier. CRÉSUS vous aide à accomplir les démarches nécessaires pour retrouver un équilibre financier. Un conseiller peut vous accompagner en jouant un rôle de médiateur avec vos établissements de crédit. Il a la possibilité de négocier une suspension ou un échelonnement du règlement de vos crédits.
- un soutien préventif et une éducation budgétaire. Des conférences (« Argent, retraite, conso : mode d'emploi ») et des ateliers collectifs sont organisés en région, en partenariat avec d'autres groupes de protection sociale. La participation aux ateliers se fait sur invitation.



Pour en savoir plus : contactez la direction des activités sociales du Groupe AGRICA à l'un de ces deux numéros : 01 71 21 53 04 ou 01 71 21 88 35.